

CLUB et N° équipe :					
N°	N° LICENCE	NOM Prénom	Catégorie	Blessure	Type de blessure
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
EDUCATEURS / DIRIGEANTS			Signatures du responsable		
N° LICENCE	NOM Prénom			Avant match Certifié conforme	Après match Pris connaissance

↑

CLUB et N° équipe :					
N°	N° LICENCE	NOM Prénom	Catégorie	Blessure	Type de blessure
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
EDUCATEURS / DIRIGEANTS			Signatures du responsable		
N° LICENCE	NOM Prénom			Avant match Certifié conforme	Après match Pris connaissance

↑

RAPPEL : Extrait Article 70 des Règlements généraux de la F.F.F. :

Aucun joueur ne peut pratiquer le football s'il n'a, au préalable, satisfait à un contrôle médical donnant lieu à la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football, conformément aux lois et textes en vigueur, figurant au dos de la licence.

CLUB et N° équipe :					
N°	N° LICENCE	NOM Prénom	Catégorie	Blessure	Type de blessure
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
EDUCATEURS / DIRIGEANTS			Signatures du responsable		
N° LICENCE	NOM Prénom		Avant match Certifié conforme	Après match Pris connaissance	



CLUB et N° équipe :					
N°	N° LICENCE	NOM Prénom	Catégorie	Blessure	Type de blessure
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
EDUCATEURS / DIRIGEANTS			Signatures du responsable		
N° LICENCE	NOM Prénom		Avant match Certifié conforme	Après match Pris connaissance	



RAPPEL : Extrait Article 59 des Règlements généraux de la F.F.F. :

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, les Ligues régionales, les Districts ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur doit être titulaire d'une licence "Fédérale" régulièrement établie au titre de la saison en cours.

CLUB et N° équipe :					
N°	N° LICENCE	NOM Prénom	Catégorie	Blessure	Type de blessure
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
EDUCATEURS / DIRIGEANTS			<u>Signatures du responsable</u>		
N° LICENCE	NOM Prénom		Avant match Certifié conforme	Après match Pris connaissance	

↑

CLUB et N° équipe :					
N°	N° LICENCE	NOM Prénom	Catégorie	Blessure	Type de blessure
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
EDUCATEURS / DIRIGEANTS			<u>Signatures du responsable</u>		
N° LICENCE	NOM Prénom		Avant match Certifié conforme	Après match Pris connaissance	

↑

RAPPEL : Extrait Article 168 des Règlements généraux de la F.F.F. :

Une équipe « U10-U11 » ne peut compter plus de trois joueurs ou joueuses « U9 »